

Les trois quarts des lois jamais appliquées !

Un ministre qui refuse de signer un décret, comme l'a fait Eric Besson avec les tests ADN, cela n'a rien d'exceptionnel. Le dernier rapport du Sénat sur l'application des lois, rendu fin 2008, révélait que 75 % des lois votées par le Parlement nécessitant des mesures réglementaires n'étaient pas entrées en vigueur... faute de décret ! Le prochain rapport sera publié en novembre. Pour Jean-Pierre Sueur, vice-président de la commission des Lois, « *la situation ne s'est pas améliorée* ». Et d'égrener « *quelques exemples parmi des centaines* » de textes qui attendent un décret : loi de 2004 sur le Distilbène, loi de 2007 sur la modernisation de la fonction publique... « *Faire appliquer une loi est beaucoup plus difficile que de la faire voter !* » s'insurge l'élu • **Anna Topaloff**